

218C0389
FR0000054322-FS0145

9 février 2018

Déclaration de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

CIBOX INTER@CTIVE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 février 2018, complété par un courrier reçu le 9 février, la CIBOX INTER@CTIVE (17 allée Jean-Baptiste Preux, 94140 Alfortville) a déclaré :

- à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 10 juillet 2015, par suite d'une acquisition d'actions CIBOX INTER@CTIVE sur le marché, le seuil 10% de son capital et détenir, à cette date, 10 550 000 actions CIBOX INTER@CTIVE, soit 10,64% de son propre capital¹ ; et
- avoir franchi en baisse, le 2 février 2018, par suite d'une cession d'actions CIBOX INTER@CTIVE sur le marché, le seuil 10% de son capital et détenir 9 874 736 actions CIBOX INTER@CTIVE, soit 9,96% de son propre capital¹.

¹ Sur la base d'un capital composé de 99 150 792 actions.